



**Syndicat National Unitaire**  
**des INSTITUTEURS, PROFESSEURS des ECOLES et PEGC**  
Section des Alpes de Haute Provence

Appt 202, les Hauts de Clubières, 04600 Saint-Auban  
04 92 62 64 72 fax : 04 92 32 56 33  
snu04@snuipp.fr

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie des Alpes de Haute Provence,

**Objet : décharge de direction à l'école Léonie Étienne à Oraison**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Les conditions matérielles n'ont malheureusement pas permis des échanges constructifs lors du CDEN organisé de façon dématérialisée ce vendredi 10 avril 2020. Nous le regrettons. Notre contribution à propos de la situation exceptionnelle de l'école Léonie Étienne ne semble pas avoir été prise en compte tel qu'annoncé dans le protocole.

Aussi nous permettons-nous d'attirer votre attention sur l'impérieuse nécessité de maintenir une décharge complète de direction pour le fonctionnement de cette école. En effet, son organisation sur deux sites, la présence essentielle qu'il faut assurer pour entretenir un climat scolaire serein, en répondant aux sollicitations des nombreux personnels de l'école, à celles des partenaires et de plus de 300 familles, justifient ce choix réitéré, avant même la suppression des moyens d'aide à la direction, depuis 5 ans maintenant.

Dans l'attente de votre réponse.

Cordialement,

*Ariane Sèdes et Stéphane Bouthors pour le SNUipp-FSU*